



Commune de URIMÉNIL (88)

MODIFICATION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

8- Avis de la CDPENAF

Dossier Enquête publique

--	--



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires des Vosges

Epinal, le

26 JAN. 2021

Mme Coralie RULQUIN

Référente urbanisme

03 29 69 12 82

coralie.rulquin@vosges.gouv.fr

ddt-seaf-mpcc@vosges.gouv.fr

ST	2	3	4
Reçu le 06 JAN. 2021			
Conseillers délégués			
Divers			

Mairie d'URIMENIL

Mme Patricia GRIMILLOT, Adjointe déléguée

1, Place Maurice Birh

88220 URIMENIL

Madame l'Adjointe au Maire,

Par courrier du 21 décembre 2020 vous avez saisi la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers afin qu'elle émette un avis sur le projet de modification du PLU de la commune d'URIMENIL.

Celui-ci a été examiné au titre de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers pour la création d'un STECAL lors de la consultation dématérialisée de la CDPENAF du 19 janvier dernier.

Après examen de votre projet, les membres de la commission ont émis un avis favorable à la création de ce STECAL.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'expression de mes hommages respectueux.

Pour le préfet et par délégation,
la directrice départementale adjointe des territoires,


Patricia BOURGEOIS